

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2008

**Membres présents :** Mmes et MM. Pierre MAMMOSSER, Maire, Denise EHRHARD, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Jean-Michel STEPHAN, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER.

**Membres absents excusés :** MM. Dominique STOHR, adjoint au Maire qui a donné procuration à M. Pierre MAMMOSSER et Alfred SCHMITT qui a donné procuration à M. Christian KLIPFEL.

Le Maire ouvre la séance et salue l'assemblée. Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur Jean-Laurent VONAU demande la parole. Il a plusieurs questions ou remarques à formuler :

1. les conseillers municipaux ont reçu l'invitation à cette séance avec retard : Monsieur le Maire répond que l'invitation a été envoyée vendredi 4 avril 2008 et compte tenu du délai extrêmement court entre les 2 séances de conseil municipal l'invitation est effectivement parvenue avec un peu de retard (certains conseillers municipaux l'ont réceptionné le samedi, d'autres le lundi)

2. dans le compte rendu du conseil municipal du 2 avril 2008, les interventions de l'opposition n'ont pas été relevées, en particulier les 2 suspensions de séance ; les résultats des différents votes pour la désignation des délégués dans les organismes extérieurs n'y figurent pas non plus : Monsieur le Maire répond que le compte rendu du 2 avril sera complété dans ce sens, mais qu'il ne faut pas confondre compte rendu et relevé exhaustif des débats

3. les bulbes de la synagogue : Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal dans sa séance du 25 mai 2005 avait décidé de ne pas faire réaliser 2 nouveaux bulbes vu le montant des travaux estimé à 85 000 €. Après renseignement pris auprès de l'architecte, Monsieur HAIBACH, celui-ci confirme que le remplacement des bulbes ne donnera pas lieu à la mise en place d'un échafaudage et n'aura pas d'incidence sur les travaux prévus actuellement. Il estime le remplacement des bulbes à 55 000 € HT l'unité, soit un coût total de 110 000 € HT. Ce dossier sera réexaminé ultérieurement.

4. le statut de l'opposition : Monsieur VONAU demande si l'opposition aura la possibilité de s'exprimer dans le bulletin municipal. Monsieur le Maire répond que ce sera naturellement le cas.

L'établissement d'un règlement intérieur du conseil municipal a également été évoqué.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2008**

Complément au compte rendu du 2 avril 2008 :

### **DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

#### **➤ Communauté de communes du Sultzerland**

Le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'élection des délégués à la communauté de communes du Sultzerland, au scrutin secret et à la majorité absolue, à savoir :

- 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour Sultz-sous-Forêts

- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la commune associée de Hohwiller

### **SOULTZ-SOUS-FORETS**

#### **Vote du 1er délégué titulaire :**

Candidats : MM. Jean-Laurent VONAU et Pierre MAMMOSSER

Résultat du vote : Jean-Laurent VONAU 6 voix  
Pierre MAMMOSSER 11 voix  
1 bulletin blanc

M. Pierre MAMMOSSER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire

#### **Vote du 2ème délégué titulaire :**

Candidats : M. Alfred SCHMITT, Mme Denise EHRHARD et M. Jean-Laurent VONAU

Résultat du vote : Alfred SCHMITT 5 voix  
Denise EHRHARD 12 voix  
Jean-Laurent VONAU 1 voix

Mme Denise EHRHARD ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire

#### **Vote du 3ème délégué titulaire :**

Candidats : Mme Lucienne HAAS et M. Jean-Laurent VONAU

Résultat du vote : Lucienne HAAS 12 voix  
Jean-Laurent VONAU 6 voix

Mme Lucienne HAAS ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire

#### **Vote du 4ème délégué titulaire :**

Candidats : Mme Marie-José SCHALLER et M. Jean-Laurent VONAU

Résultat du vote : Marie-José SCHALLER 12 voix  
Jean-Laurent VONAU 6 voix

Mme Marie-José SCHALLER ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire

#### **Vote du 5ème délégué titulaire :**

Candidats : MM. Eric HUBERT et Jean-Laurent VONAU

Résultat du vote : Eric HUBERT 12 voix  
Jean-Laurent VONAU 6 voix

M. Eric HUBERT ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire

Il est ensuite procédé de la même manière au vote des délégués suppléants :

#### **Vote du 1er délégué suppléant :**

Candidat : M. Dominique STOHR

Résultat du vote : M. Dominique STOHR est élu délégué suppléant par 12 voix et 6 bulletins blancs

#### **Vote du 2ème délégué suppléant :**

Candidat : M. Christophe SCHIMPF

Résultat du vote : M. Christophe SCHIMPF est élu délégué suppléant par 12 voix et 6 bulletins blancs

#### **Vote du 3ème délégué suppléant :**

Candidat : M. Thomas RUBY

Résultat du vote : M. Thomas RUBY est élu délégué suppléant par 12 voix et 6 bulletins blancs

**Vote du 4ème délégué suppléant :**

Candidat : Mme Céline GEFFROY

Résultat du vote : Mme Céline GEFFROY est élue déléguée suppléante par 12 voix et 6 bulletins blancs

**Vote du 5ème délégué suppléant :**

Candidat : M. Jean-Michel STEPHAN

Résultat du vote : M. Jean-Michel STEPHAN est élu délégué suppléant par 12 voix et 6 bulletins blancs

**HOHWILLER**

**Vote du délégué titulaire :**

Candidat : M. Ernest ROTT

Résultat du vote : M. Ernest ROTT est élu délégué titulaire par 14 voix et 4 bulletins blancs

**Vote du délégué suppléant :**

Candidate : Mme Béatrice HOELTZEL

Résultat du vote : Mme Béatrice HOELTZEL est élue déléguée suppléante par 13 voix et 5 bulletins blancs.

Sont donc élus, au scrutin secret et à la majorité absolue, les délégués suivants :

	<b>DELEGUES TITULAIRES</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS</b>
<b>SOULTZ-SOUS-FORETS</b>	MAMMOSSER Pierre EHRHARD Denise HAAS Lucienne SCHALLER Marie-José HUBERT Eric	STOHR Dominique SCHIMPF Christophe RUBY Thomas GEFFROY Céline STEPHAN Jean-Michel
<b>Commune associée de HOHWILLER</b>	ROTT Ernest	HOELTZEL Béatrice

Il est ensuite procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants aux différents syndicats au scrutin secret et à la majorité absolue :

➤ **Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable des communes du canton de Soultz-sous-Forêts :**

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : MM. Alfred SCHMITT et Dominique STOHR

Résultat du vote : Alfred SCHMITT 18 voix

Dominique STOHR 17 voix

MM. Alfred SCHMITT et Dominique STOHR ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires.

**Vote des délégués suppléants :**

Candidats : M. Ernest ROTT et Mme Marie-José SCHALLER

Résultat du vote : Ernest ROTT 16 voix  
Marie-José SCHALLER 17 voix  
1 bulletin blanc

M. Ernest ROTT et Mme Marie-José SCHALLER ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués suppléants.

➤ **Syndicat intercommunal de la région de Sultz-sous-Forêts :**

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : MM Pierre MAMMOSSER, Alfred SCHMITT et Mme Lucienne HAAS

Résultat du vote : Pierre MAMMOSSER 13 voix  
Alfred SCHMITT 6 voix  
Lucienne HAAS 12 voix

M. Pierre MAMMOSSER et Mme Lucienne HAAS ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires

**Vote des délégués suppléants :**

Candidats : Mme Denise EHRHARD et M. Thomas RUBY

Résultat du vote : Denise EHRHARD 12 voix  
Thomas RUBY 12 voix  
6 bulletins blancs

Mme Denise EHRHARD et M. Thomas RUBY ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués suppléants

➤ **Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion de la piscine de Drachenbronn :**

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : Mme Lucienne HAAS, MM. Jean-Michel STEPHAN et Christian KLIPFEL

Résultat du vote : Lucienne HAAS 13 voix  
Jean-Michel STEPHAN 12 voix  
Christian KLIPFEL 7 voix

Mme Lucienne HAAS et M. Jean-Michel STEPHAN ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires

**Vote des délégués suppléants :**

Candidats : MM. Eric HUBERT et José POZUELO

Résultat du vote : Eric HUBERT 12 voix  
José POZUELO 12 voix  
6 bulletins blancs

MM. Eric HUBERT et José POZUELO ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués suppléants.

➤ **Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées (SICTEU) :**

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : MM. Ernest ROTT, Alfred SCHMITT et Mme Denise EHRHARD

Résultat du vote : Ernest ROTT 13 voix  
Alfred SCHMITT 6 voix  
Denise EHRHARD 12 voix

M. Ernest ROTT et Mme Denise EHRHARD ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires

**Vote des délégués suppléants :**

Candidats : M. Dominique STOHR et Mme Lucienne HAAS

Résultat du vote : Dominique STOHR 12 voix  
Lucienne HAAS 12 voix  
6 bulletins blancs

M. Dominique STOHR et Mme Lucienne HAAS ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués suppléants

- **Syndicat intercommunal de la vallée du Seltzbach**  
- 2 délégués titulaires

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : MM. Christian WAGNER et Ernest ROTT

Résultat du vote : Christian WAGNER 17 voix  
Ernest ROTT 14 voix

MM. Christian WAGNER et Ernest ROTT ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires

- **Syndicat des communes forestières de Soultz-sous-Forêts et environs (SYCOFOSE) :**  
- 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant

**Vote des délégués titulaires :**

Candidats : MM. Pierre MAMMOSSER, Dominique STOHR, Alfred SCHMITT et Mme Lucienne HAAS

Résultat du vote : Pierre MAMMOSSER 12 voix  
Dominique STOHR 11 voix  
Alfred SCHMITT 6 voix  
Lucienne HAAS 12 voix

MM. Pierre MAMMOSSER, Dominique STOHR et Mme Lucienne HAAS ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires

**Vote du délégué suppléant :**

Candidat : M. Eric HUBERT

Résultat du vote : Eric HUBERT 12 voix  
6 bulletins blancs

M. Eric HUBERT ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant

- **SYCOPARC :**  
- 1 délégué titulaire

**Vote du délégué titulaire :**

Candidat : M. Christian KLIPFEL

Résultat du vote : Christian KLIPFEL 18 voix

M. Christian KLIPFEL ayant obtenu la majorité absolue et élu délégué titulaire.

L'approbation du compte rendu du 2 avril est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

## **2. BUDGET PRIMITIF 2008**

Le budget primitif 2008 a été vu en commission des finances. Il s'agit d'un budget de transition et l'essentiel des investissements prévus sont soit en cours, soit avaient été programmés par la précédente municipalité, avec en rajout les travaux de voirie de la rue Frohnacker. Le conseil municipal se réserve le droit de revenir sur l'un ou l'autre projet en fonction du plan pluriannuel qui sera élaboré prochainement.

### **↳ Crédits des écoles**

Pour les crédits des écoles, la politique d'attribution est reconduite pour l'année 2008, avec un ajustement du nombre d'élèves.

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions, fixe les crédits des écoles élémentaire et maternelle de Sultz-sous-Forêts comme suit, pour l'année 2008 :

#### **Ecole élémentaire de Sultz-sous-Forêts (effectif 180 élèves)**

- crédits de fonctionnement : 15.50 €/élève
- manuels scolaires : 10.50 €/élève
- revues pédagogiques : 350 €
- maintenance informatique : 850 €
- bibliothèque – centre de documentation : 1 000 €
- matériel EPS + technologie : 300 €
- sorties éducatives et sportives : les subventions sont à demander et seront traitées au cas par cas. Prise en compte du tiers des dépenses avec un montant maximum de 4 500 € (25 €/élève)
- cadeau de Noël : spectacle ou cinéma et goûter offerts par la Ville

#### **Ecole maternelle de Sultz-sous-Forêts (effectif 110 élèves)**

- crédits de fonctionnement : 15.50 €/élève
- revues pédagogiques : 250 €
- bibliothèque – centre de documentation : 300 €
- subvention pour animations culturelles : 5.50 €/élève
- cadeau de Noël : spectacle ou cinéma et goûter offerts par la Ville

### **↳ Subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de la commission des finances, décide :

- de fixer la participation communale à la licence des jeunes de moins de 18 ans à 12 €/licencié pour une licence simple et à 15 €/licencié pour une licence double
- chaque association pourra solliciter la commune pour une subvention exceptionnelle à l'occasion d'une manifestation de grande envergure

- les associations prêtes à intervenir lors des cérémonies organisées par la commune bénéficieront d'une subvention exceptionnelle

Il vote les subventions pour l'année 2008 comme suit :

### **Subventions aux associations sportives**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
Amicale cyclotouriste	360 €
Société de quilles « Boule d'Or »	210 €
Football club	1 600 €
Handball club	10 238 €
Judo club	840 €
Club de pétanque	60 €
Tennis club	3 224 €
Tennis de table	330 €
Vélo club Nord Alsace	900 €
Association « Les Coureurs de la Saline »	150 €
Association « Les Free Riders »	150 €
Association « Les Cors Vosges du Nord »	150 €
Club de fléchettes de Hohwiller	150 €
Club Vosgien	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 812 €</b>

Il est à noter que pour la société de quilles la subvention sera éventuellement revue après rencontre avec les responsables du club de quilles pour une participation de la commune à la location du quillier d'Uberach.

Monsieur BOISSARIE précise qu'en 2001 le club de quilles ne comptait pas de jeunes et une seule personne de Soultz-sous-Forêts en faisait partie, d'où la décision de la précédente municipalité de ne plus participer aux frais de location du quillier.

### **Subventions aux associations de Soultz-sous-Forêts au service de la population**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
Amicales des sapeurs-pompiers	450 €
- Soultz-sous-Forêts 300 €	
- Hohwiller 150 €	
Croix-Rouge	450 €
Musique « Concordia »	1 000 €
Association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Haguenau/Wissembourg	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 050 €</b>

La municipalité prendra contact avec les responsables du Club Féminin pour demander dans quelle mesure le club souhaite continuer à participer aux différentes manifestations organisées par la commune.

## Autres subventions

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Associations foncières	4 742 €
-Soultz-sous-Forêts 3 488 €	
-Hohwiller 1 254 €	
CIPAP	2 625 €
Concours de fleurissement	790 €
Concours illumination de Noël	365 €
Concours vitrines des commerces	170 €
Coopératives scolaires des écoles	5 105 €
Groupement d'action sociale	2 000 €
Société Protectrice des animaux	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 797 €</b>
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>37 659 €</b>

## Occupation du gymnase du SIVOM prise en compte par la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la prise en charge des frais de location du gymnase du SIVOM de Soultz-sous-Forêts, pour l'entraînement des jeunes, pour l'année 2008, comme suit :

-Football-club	:	maximum 20 heures à 13.72 €	=	274.40 €
-Handball-club	:	maximum 650 heures à 13.72 €	=	8 918.00 €
-Tennis-club	:	maximum 200 heures à 13.72 €	=	2 744.00 €

## Concours locaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les prix des concours locaux pour l'année 2008 comme suit :

PRIX	CONCOURS DE FLEURISSEMENT (10 prix pour Soultz 10 prix pour Hohwiller)	CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL	CONCOURS DES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES
1er prix	80.00 €	80.00 €	80.00 €
2e prix	65.00 €	65.00 €	60.00 €
3e prix	50.00 €	50.00 €	30.00 €
4e prix	40.00 €	35.00 €	
5e prix	35.00 €	35.00 €	
6e prix	25.00 €	20.00 €	
7e prix	25.00 €	20.00 €	
8e prix	25.00 €	20.00 €	
9e prix	25.00 €	20.00 €	
10e prix	25.00 €	20.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>395.00 € x 2 = 790.00 €</b>	<b>365.00 €</b>	<b>170.00 €</b>



## ↳ Taux des 4 taxes locales

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions, décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes locales et vote les taux, pour l'année 2008, comme suit :

Taxe d'habitation	:	11.58 %
Taxe foncière bâti	:	11.76 %
Taxe foncière non bâti	:	43.40 %
Taxe professionnelle	:	9.61 %.

## ↳ Vote du budget primitif 2008

Le conseil municipal, sur proposition de la commission des finances, par 15 voix pour et 3 abstentions, vote le budget primitif 2008, en équilibre, comme suit

* section de fonctionnement	Dépenses	:	2 492 373 €
	Recettes	:	2 492 373 €
* section d'investissement	Dépenses	:	2 409 884 €
	Recettes	:	2 409 884 €.

## 3. COMMISSIONS MUNICIPALES

### Composition des commissions

- les commissions sont ouvertes à toute personne intéressée. Un appel à candidatures va être lancé dans la presse
- les maire, adjoints au maire et maire délégué sont membres de droit de chaque commission
- chaque commission est présidée soit par le maire, les adjoints au maire, ou le maire délégué.
- les membres des commissions réceptionneront les invitations par courrier, les conseillers municipaux ne faisant pas partie des commissions seront informés de la tenue des réunions par courrier électronique ; en l'absence d'adresse de courrier électronique l'information sera faite par écrit
- la liste définitive des membres des différentes commissions sera communiquée au conseil municipal après prise en compte des personnes intéressées extérieures au conseil municipal

### Constitution des commissions municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création des commissions suivantes :

#### ➤ COMMISSION DES FINANCES

**Président** : Dominique STOHR

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Paul BOISSARIE, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Marie-José SCHALLER, Christian WAGNER

➤ **COMMISSION DES PROJETS ET TRAVAUX**

**Présidente** : Denise EHRHARD

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Paul BOISSARIE, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Marie-José SCHALLER, Jean-Michel STEPHAN, Christian WAGNER

➤ **COMMISSION SPORTS LOISIRS CULTURE ET ASSOCIATIONS**

**Président** : Christophe SCHIMPF

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Ernest ROTT, Paul BOISSARIE, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN

➤ **COMMISSION PILOTAGE INSTITUTIONS CULTURELLES (SALINE, MEDIATHEQUE ET ECOLE DE MUSIQUE)**

**Président** : Pierre MAMMOSSER

**Membres du conseil municipal** : Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER

➤ **COMMISSION SERVICES A LA PERSONNE**

**Présidente** : Lucienne HAAS

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL

➤ **COMMISSION SCOLAIRE**

**Présidente** : Lucienne HAAS

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Céline GEFFROY

➤ **COMMISSION INFORMATIONS COMMUNICATIONS FETES ET CEREMONIES**

**Président** : Pierre MAMMOSSER

**Membres du conseil municipal** : Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY

➤ **COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME**

**Président** : Dominique STOHR

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Christian KLIPFEL, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Christian WAGNER

➤ **COMMISSION FLEURISSEMENT ILLUMINATION**

**Président** : Ernest ROTT

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Béatrice HOETZEL

➤ **COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**Présidente** : Denise EHRHARD

**Membres du conseil municipal** : Pierre MAMMOSSER, Dominique STOHR, Lucienne HAAS, Christophe SCHIMPF, Ernest ROTT, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Marie-José SCHALLER, Jean-Michel STEPHAN, Christian WAGNER

Sauf exception les dates des différentes réunions de commissions seront communiquées lors des réunions du conseil municipal.

#### **4. DIVERS**

##### **➤ Compte rendu d'activité du SIVU de la Région de Soultz-sous-Forêts pour l'année 2007**

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique. Il communique donc au conseil municipal le compte rendu du SIVU de la région de Soultz-sous-Forêts :

**Historique** : le SIVOM de la région de Soultz-sous-Forêts a été créé par arrêté préfectoral du 28 mai 1968, modifié le 15 avril 1969 et ses attributions ont été redéfinies par arrêté préfectoral du 16 juin 1992. Depuis cette date le groupement de communes n'est plus un SIVOM mais un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique).

Le SIVU assure la gestion du gymnase de Soultz-sous-Forêts et des investissements du collège de l'Outre Forêt dans le cadre de l'appel de responsabilité auprès du Département du Bas-Rhin. Il compte 17 communes membres avec une population de 15478 habitants qui scolarisent 693 élèves au collège au cours de l'année scolaire 2007/2008.

**Gestion du gymnase** : le gymnase est mis à la disposition du collège durant les horaires scolaires et l'heure de location au collège est facturée 13.72 €. En soirée la salle du gymnase est louée aux associations sportives des communes membres qui en font la demande (en 2007 les occupants étaient le HBSK, le tennis-club de Soultz-sous-Forêts, le FCS et le service des sports de la BA 901).

L'agent des services techniques assure l'entretien courant du gymnase, les petites réparations ponctuelles, le nettoyage des salles et assure une présence régulière dans le bâtiment.

La construction d'un atelier technique est en cours.

**Gestion des investissements du collège** : le SIVU propose et gère les investissements du collège en vertu d'un programme d'investissement pluriannuel. Les travaux réalisés en 2007 s'élèvent à 27 282.98 € (réfection de l'installation sanitaire et du sol du logement du collège). Le Département a contribué à hauteur de 40 863.77 € pour le préfinancement des investissements 2007 et 2006. Le SIVU a également pris en compte l'achat d'une machine à laver la vaisselle pour la cuisine du collège qui sera pris en compte par le Département pour le programme des travaux 2008.

**Données financières** : résultat du compte administratif 2007 : excédent de fonctionnement de 225 624.78 € et déficit d'investissement de 11 674.22 €. Le SIVU n'a plus de dette en cours. La participation demandée aux communes membres s'élève à 84 600 €.

Madame REISS, adjoint administratif, ayant cessé ses activités au sein du SIVU, elle a été remplacée par Melle MEYER. Le SIVU a loué un bureau au 9, rue Frohnacker à Soultz-sous-Forêts pour son secrétariat.

Le compte rendu d'activité sera annexé au présent compte rendu.

➤ **ESTVIDEO - Information sur l'évolution des services sur le réseau câblé et l'augmentation tarifaire 2008 de l'abonnement télévision**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un entretien téléphonique avec M. MAUSS, responsable des collectivités territoriales, qui confirme que le passage en numérique à Soultz-sous-Forêts est prêt et devrait basculer sous quinzaine. Cela est possible grâce à un dispositif intermédiaire avec équipement de la tête de réseau pour pouvoir capter et diffuser du numérique. Cependant ce dispositif ne permet pas le support d'internet ou de téléphone. Une centaine de chaînes pourront être captées incluant les chaînes allemandes. Il faudra au minimum un décodeur qui sera compris dans l'abonnement pour un poste. Les autres postes peuvent continuer à fonctionner en analogique. La location de chaque décodeur supplémentaire sera facturée 8 € par mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.